



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LAC-SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

AVIS PUBLIC

**MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LE MOIS DE
NOVEMBRE 2021**

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité, que :

L'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Par conséquent, il y a lieu de corriger le calendrier des séances régulières de 2021 en modifiant la date de la séance régulière du 15 novembre pour le 22 novembre 2021 à 19h.

Le lieu de l'assemblée sera le même que les séances régulières; la salle du conseil de l'Hôtel de Ville située au 351, rue Turgeon à Hébertville.

Donné à Hébertville ce 27^{ième} jour d'octobre 2021.

Carole Perron
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Carole Perron, directrice générale par intérim, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de ville, à l'Église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27^{ième} jour d'octobre 2021.

Carole Perron
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim